

Les Angles Morts de la Chaîne Financière Publique : Une Analyse des Contraintes Structurelles au Contrôle de l'Inspection Générale des Finances (IGF) en RDC

[The Blind Spots Of The Public Financial Chain: An Analysis Of Structural Constraints To Control By The General Finance Inspectorate (IGF) In The DRC]

Drisceince MUTINDU CLAUDE¹, Raoul KIENGE-KIENGE INTUDI², Joël NZAMPUNGU IMBOLE³

¹Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo
drisceince@gmail.com

²Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo
raoul.kienge@unikin.ac.cd

³Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo
joel.nzampungu@unikin.ac.cd

Correspondant: Joël NZAMPUNGU IMBOLE, Joel.nzampungu@unikin.ac.cd



Résumé : Cet article analyse le paradoxe de la persistance de la délinquance financière en RDC malgré l'omniprésence de l'Inspection Générale des Finances (IGF). A travers une immersion ethnographique au sein du Ministère des Finances (DEP), l'étude démontre que l'efficacité du contrôle se heurte à des « angles morts » structurels. L'administration congolaise utilise le néo-institutionnalisme pour projeter une façade de modernité (isomorphisme) tout en maintenant des pratiques informelles de rétention d'information et de cloisonnement des données. Le chaos organisé des flux financiers, marqué par une absence d'interopérabilité numérique et des biais de validation politique, crée des opportunités pour la criminalité en col blanc. Cette étude montre finalement que sans une intégration réelle des systèmes d'information, l'IGF est condamnée à une « patrouille » épuisante et réactive, incapable d'assurer une véritable souveraineté financière.

Mots-clés : Isomorphisme institutionnel, angles morts, gouvernance réelle, criminologie économique, IGF, RDC.

Abstract: This article analyzes the paradox of the persistence of financial crime in the DRC despite the omnipresence of the General Inspectorate of Finance (IGF). Through an ethnographic immersion within the Ministry of Finance (DEP), the study demonstrates that the effectiveness of control is hampered by structural "blind spots". The Congolese administration uses neo-institutionalism to project a facade of modernity (isomorphism) while maintaining informal practices of information retention and data partitioning. The organized chaos of financial flows, marked by a lack of digital interoperability and political validation biases, creates opportunities for white-

¹ Juriste de formation, Drisceince MUTINDU CLAUDE apprenant finaliste à l'École de Criminologie de l'Université de Kinshasa (criminologie économique et environnementale).

² Juriste et criminologue, Raoul Kienge-Kienge Intudi est Directeur de l'École de Criminologie de l'Université de Kinshasa.

³ Docteur en communication et doctorant en criminologie, Joël NZAMPUNGU IMBOLE est enseignant-chercheur à l'École de Criminologie de l'Université de Kinshasa.

collar crime. This study finally shows that without a real integration of information systems, the IGF is condemned to an exhausting and reactive "patrol", unable to ensure a true financial sovereignty.

Keywords: Institutional isomorphism, blind spots, real governance, economic criminology, IGF, DRC.

Introduction

En République Démocratique du Congo, l'espace médiatique et politique moderne est littéralement saturé par la figure de l'Inspection Générale des Finances. Rattachée directement à la Présidence de la République, cette institution a imposé une marque de fabrique inédite dans l'histoire administrative du pays : la patrouille financière. Ce dispositif de contrôle concomitant, qui se veut proactif, omniprésent et hautement dissuasif, a indéniablement restauré une forme de crainte hiérarchique au sein des régies financières et des entreprises publiques, brisant l'idée d'une impunité totale. Cependant, un paradoxe fondamental subsiste et interpelle tout observateur de la scène criminologique et administrative. Malgré l'activisme de l'IGF et la virulence médiatique de ses sorties, les rapports successifs et exhaustifs de la Cour des Comptes, notamment pour les exercices 2022 et 2023, continuent de documenter des irrégularités financières massives, des détournements sophistiqués de deniers publics et des opacités structurelles qui semblent résister à toute forme de coercition.

Cette situation soulève une interrogation capitale : comment expliquer que l'intensification sans précédent du contrôle ne parvienne pas à juguler durablement la délinquance économique en col blanc ? Ce constat liminaire suggère que le nœud du problème ne réside peut-être pas uniquement dans la force ou la volonté du contrôleur, mais dans la nature intrinsèque et la plasticité de l'objet contrôlé. La présente recherche propose de décentrer le regard pour ne plus analyser l'IGF comme une entité isolée ou une force de frappe autonome, mais pour l'étudier dans son interaction dialectique avec la chaîne de production de l'information financière. La thèse centrale de ce travail soutient que l'efficacité de tout contrôle de gestion est, in fine, tributaire de la qualité de la donnée qui lui sert de support. Or, dans le contexte spécifique de la RDC, cette donnée est produite au sein d'une architecture administrative marquée par ce que nous qualifions d'« angles morts » : des zones d'ombre structurelles où l'information financière est soit absente, soit altérée par des jeux d'acteurs, soit si cloisonnée qu'elle devient inexploitable.

L'enjeu est donc d'interroger dans quelle mesure les vulnérabilités de la chaîne de production de l'information financière publique constituent un défi insurmontable pour l'IGF, l'obligeant à pallier par l'urgence et la médiatisation des faiblesses qui sont, en réalité, systémiques et profondément ancrées dans le fonctionnement bureaucratique. Il s'agit de comprendre comment le chaos organisé des flux de données devient, par omission ou par dessein, le principal allié de l'irrégularité financière. Le contrôle de gestion, tel que théorisé par Anthony (1965), suppose un processus rationnel et une visibilité parfaite sur l'utilisation des ressources. Simons (1995) a enrichi cette vision en montrant que le contrôle doit combiner des leviers diagnostiques de surveillance et des leviers interactifs d'apprentissage organisationnel. Pourtant, dans le cadre congolais, ces leviers théoriques se heurtent violemment aux limites de la transparence décrites par Hood et Heald (2006). Sans données fiables et accessibles, le contrôle, même le plus rigoureux, se transforme en une illusion optique où l'on ne sanctionne que la partie émergée d'un iceberg informationnel.

La littérature sur la gouvernementalité initiée par Michel Foucault (1978) rappelle que l'Etat moderne ne déploie pas sa souveraineté uniquement par la loi, mais par une gestion calculée s'appuyant sur le chiffre et la statistique. Dans cette perspective, la donnée financière n'est pas un simple outil technique, mais le support même de la visibilité étatique. Dès lors, si le chiffre est structurellement faux, incomplet ou retardé, le gouvernement des finances publiques bascule dans l'aveuglement, perdant sa capacité à réguler le réel.

En RDC, ce déficit de visibilité n'est pas qu'une carence matérielle ; il est le produit de dynamiques sociopolitiques profondes. Les travaux de Bierschenk et Olivier de Sardan (2014) sur les « Etats en crise », complétés par les analyses de Titeca et De Herdt (2011) sur la « gouvernance réelle », confirment l'existence d'un hiatus systématique entre les dispositifs légaux, à l'instar de la Loi relative aux finances publiques (LOFIP) de 2011 et les arrangements informels des acteurs de terrain. Cette subversion des

institutions formelles s'éclaire par les thèses de Jean-François Bayart (1989) sur la « politique du ventre » et de Chabal et Daloz (1999) sur la « patrimonialisation » de l'Etat, où l'utilité bureaucratique s'efface devant les logiques d'accumulation personnelle. Dans ce contexte, comme le souligne Raoul Kienge-Kienge (2011 p. 435), on assiste à une « capitalisation du pouvoir de contrôle étatique des situations problématiques » : l'acteur administratif ne cherche pas nécessairement à résoudre l'irrégularité, mais à la maintenir sous un contrôle relatif pour en tirer une rente ou un levier de pouvoir. Par conséquent, l'information financière au sein de l'administration congolaise ne circule pas selon la linéarité d'un organigramme rationnel. Elle est soumise à un filtrage stratégique où chaque chiffre est soupesé, négocié et parfois altéré en fonction des rapports de force et des impératifs de survie administrative. La statistique devient alors un enjeu de pouvoir, transformant la chaîne de la dépense en un labyrinthe d'opacités où le contrôle de l'IGF vient buter sur des réalités façonnées par le clientélisme.

L'objectif de cette étude est donc d'identifier et de typologiser les vulnérabilités concrètes qui parasitent la production de l'information statistique au sein de l'administration centrale, tout en démontrant, par le prisme du néo-institutionnalisme sociologique de DiMaggio et Powell (1983), que ces failles ne sont pas de simples retards techniques. Elles résultent d'un isomorphisme institutionnel où l'on adopte des façades de modernité pour satisfaire les exigences des bailleurs de fonds internationaux, tandis que les pratiques réelles demeurent verrouillées dans le cloisonnement et l'informalité.

Pour saisir ces angles morts que les audits classiques ne parviennent pas à détecter, car ils ne lisent que ce que l'administration consent à montrer, une approche qualitative par immersion ethnographique s'est avérée indispensable. Seule cette méthode permet de capter l'infra-politique de la donnée financière. L'enquête de terrain, comme le préconisent Beaud et Weber (1997), permet d'observer en temps réel comment les agents traitent les chiffres lorsqu'ils sont confrontés à une panne d'infrastructure, à une injonction hiérarchique contradictoire ou à l'absence de réponse d'un service partenaire. Cette démarche inductive, inspirée de la théorie ancrée de Glaser et Strauss (1967), construit la connaissance à partir de la réalité brute du bureau plutôt qu'à partir des manuels de procédures souvent déconnectés du réel. Le terrain d'observation privilégié fut une direction centrale stratégique du Ministère des Finances, désignée sous le sigle DEP, dont la mission officielle consiste à centraliser et analyser les statistiques financières de toute la République pour orienter les décisions gouvernementales.

Le contraste observé au sein de la DEP entre ses missions réelles et ses moyens opérationnels est saisissant. Sur le papier, cette direction est le cerveau financier de l'Etat ; dans la pratique, elle est une structure en lutte permanente pour obtenir des miettes d'informations de la part des régies financières et des entités provinciales. L'immersion a révélé une administration où l'expertise technique des agents est souvent neutralisée par une dépendance totale envers des sources externes qui ne partagent leurs données qu'au compte-gouttes. La DEP devient alors le théâtre d'un bricolage permanent où l'on tente de simuler une cohérence nationale avec des fragments disparates. Cette immersion de deux mois a nécessité de briser la glace avec des agents habitués à une culture du secret et de la méfiance. En nous intégrant aux activités quotidiennes, du traitement des courriers à la compilation laborieuse de tableaux Excel, nous avons pu passer du statut des intrus à celui d'observateur intégré, accédant aux coulisses de la décision.

Le défi majeur de cette enquête fut la gestion de la neutralité axiologique, concept cher à Max Weber (1917). En tant que chercheurs en criminologie économique, la tentation est permanente de qualifier chaque dysfonctionnement des pratiques corruptives. Or, l'observation participante impose de comprendre la rationalité propre de l'agent administratif. Lorsqu'un cadre décide de « lisser » un chiffre, est-ce par volonté de dissimulation criminelle ou par une stratégie de protection face à une hiérarchie qui n'accepte pas la remontée de résultats négatifs ? La tenue d'un journal de terrain a permis de transformer ces incidents critiques en données sociologiques exploitables.

Pour explorer ces zones d'ombre, l'analyse s'articulera autour d'une typologie des quatre vulnérabilités majeures identifiées : dépendance, fracture numérique, biais de validation et absence de vérification croisée avant d'engager une discussion théorique sur l'échec de l'isomorphisme institutionnel face au contrôle de l'IGF, pour enfin conclure sur les perspectives de réforme profonde de la chaîne financière congolaise. Avant d'y arriver, sous quelle grille de lecture lire cet objet d'étude ?

1. Cadre théorique

Cette section constitue la pierre angulaire analytique de la recherche. Elle vise à déconstruire l'illusion d'une administration congolaise fonctionnant selon les standards wébériens pour révéler une structure hybride, où la norme légale n'est qu'une parure destinée à masquer des logiques de survie et de captation de rente.

Le néo-institutionnalisme sociologique

Le cadre théorique du néo-institutionnalisme sociologique, porté par les travaux fondateurs de DiMaggio et Powell (1983, p. 147-160), offre une clé de lecture magistrale pour comprendre l'architecture de l'administration financière en République Démocratique du Congo. Ces auteurs postulent que les organisations ne cherchent pas tant l'efficacité technique que la légitimité sociale et institutionnelle au sein de leur « champ ». Ce processus, qualifié d'isomorphisme, se décline en trois mécanismes que l'on observe distinctement dans la gestion des finances publiques congolaises : L'isomorphisme coercitif s'exerce par la pression directe des bailleurs de fonds (FMI, Banque Mondiale, BAD) qui conditionnent leurs appuis budgétaires à l'adoption de standards internationaux tels que le budget-programme, la comptabilité en partie double ou la numérisation des recettes. L'isomorphisme mimétique pousse l'Etat, face à l'incertitude et à la complexité des crises économiques, à copier les structures des pays émergents perçus comme performants pour paraître moderne. Enfin, l'isomorphisme normatif est porté par la professionnalisation des cadres, formés aux standards de la « nouvelle gestion publique », qui diffusent des modèles de management globaux.

Toutefois, comme le soulignent DiMaggio et Powell (1983, p. 152), « cet isomorphisme produit souvent un phénomène de « découplage ». L'organisation adopte une structure formelle de façade pour satisfaire les attentes externes et capter la « rente de légitimité », tout en maintenant ses routines internes informelles inchangées ». En RDC, la création de directions sophistiquées comme la DEP ou le renforcement médiatisé de l'IGF répondent à ce besoin de rassurer les partenaires extérieurs. L'administration devient alors un « mythe organisationnel » : elle affiche les signes extérieurs de la rigueur (lois de finances modernes, manuels de procédures de 500 pages) sans que les structures profondes de production de la donnée, souvent encore artisanales ou manuelles ne soient réellement transformées. Ce vernis de modernité permet de valider les revues de programmes du FMI, mais laisse intacts les angles morts où prospère l'opacité.

Ce découplage engendre ce que la théorie appelle une « bureaucratie de papier », où l'énergie organisationnelle est consommée par la production de rapports conformes aux attentes des créanciers plutôt que par l'amélioration réelle des flux financiers. Dans les couloirs des ministères, l'isomorphisme se traduit par une théâtralisation de la réforme : on inaugure des plateformes numériques à grand renfort de caméras, mais dès que les experts internationaux quittent la salle, les agents retournent aux registres manuels, seuls garants de la survie de leurs réseaux d'influence. La légitimité acquise auprès de Washington ou de Bruxelles agit comme un bouclier, permettant à l'Etat de continuer à fonctionner selon des logiques patrimoniales tout en étant officiellement félicité pour ses progrès structurels.

Qui plus est, cette dynamique crée une hiérarchie de la simulation au sein de la fonction publique. Les cadres capables de parler le jargon des institutions de Bretton Woods sont promus, non pour leur capacité à transformer l'administration, mais pour leur aptitude à traduire l'informalité congolaise en indicateurs de performance acceptables pour l'extérieur. C'est l'ère du fétichisme de la réforme où l'outil (le logiciel de gestion, le manuel de procédure) est confondu avec le résultat. L'administration ne cherche plus à être efficace, elle cherche à avoir l'air efficace, créant un écran de fumée derrière lequel les flux financiers réels circulent sans entrave administrative.

Finalement, l'isomorphisme institutionnel en RDC finit par neutraliser les anticorps internes. En adoptant des structures de contrôle calquées sur des modèles étrangers, l'Etat sature l'espace de régulation avec des institutions qui se chevauchent (IGF, Cour des Comptes, CENAREF). Cette inflation institutionnelle, loin de renforcer la transparence, dilue les responsabilités. Chaque organe peut justifier son inaction par le manque de coordination avec l'autre, tout en maintenant l'apparence d'un système de contrôle exhaustif. C'est précisément dans cette forêt d'institutions modernes que la donnée financière se perd, volontairement égarée entre deux réformes qui ne se rejoignent jamais.

La criminologie de l'économie et du développement

Dans ce contexte où l'administration est isomorphe mais inopérante en profondeur, l'informalité ne doit pas être vue comme un simple dysfonctionnement, mais comme un système de gestion parallèle. Cette zone grise entre la structure formelle affichée et la pratique réelle constitue le terreau fertile de la criminologie de l'économie et du développement. L'informalité administrative crée ce que les criminologues appellent des opportunités structurelles pour la délinquance en col blanc.

Contrairement à la délinquance de droit commun, la criminalité financière en RDC ne s'exerce pas contre le système, mais s'appuie sur ses failles intrinsèques. L'absence de vérification croisée des données entre les régies financières (DGI, DGDA) et les services d'études et planification (DEP) permet à des acteurs occupant des positions de confiance de manipuler les chiffres à la source. L'informalité transforme chaque « angle mort » comme le retard de transmission des rapports provinciaux ou la panne récurrente d'un serveur de données en une opportunité de captation de rente.

La délinquance en col blanc n'est pas seulement le fait d'individus isolés, mais le produit d'une culture organisationnelle de l'opacité. Lorsque le renseignement financier (IGF) tente d'intervenir, il se heurte à des acteurs qui maîtrisent l'art de maquiller l'informalité sous des apparences légales. L'écart de 16,8 milliards de dollars révélé par la Cour des Comptes (2023) dans le secteur minier n'est pas qu'une erreur de calcul ; c'est le résultat criminel de l'absence de ponts numériques entre les administrations, permettant à des sommes colossales de s'évaporer entre deux lignes de statistiques non vérifiées.

Cette forme de criminalité repose sur la théorie de l'association différentielle appliquée aux hautes sphères bureaucratiques. L'agent administratif n'apprend pas seulement la technique comptable, il apprend les techniques de neutralisation (Sykes & Matza) qui lui permettent de justifier moralement le détournement ou la rétention d'information. Dans les services de planification, l'inexactitude des chiffres est présentée comme une fatalité technique (le système est lent, les provinces ne répondent pas), alors qu'elle sert de paravent intentionnel pour masquer des décaissements non justifiés. Le crime financier s'institutionnalise alors comme une norme de comportement au sein de la chaîne de valeur administrative.

En outre, l'informalité crée un marché noir de l'information publique. Dans un système où la donnée fiable est rare, celui qui détient le chiffre réel possède un pouvoir immense. Cette asymétrie d'information volontairement entretenue permet aux décideurs de monnayer l'accès à la vérité financière ou, au contraire, de vendre le silence. La délinquance économique se nourrit de ce cloisonnement : en empêchant l'interopérabilité des fichiers informatiques entre le Ministère du Budget et celui des Finances, les acteurs maintiennent des "sas d'évaporation" où les fonds publics disparaissent légalement d'un côté pour ne jamais apparaître de l'autre.

Pour finir, la criminologie du développement nous enseigne que ces pratiques ne sont pas des vestiges du passé, mais des adaptations modernes au contrôle. Plus l'IGF durcit ses méthodes de "patrouille", plus les réseaux criminels administratifs raffinent leurs méthodes de camouflage. On assiste à une sophistication des montages financiers où la fraude n'est plus une rupture de la règle, mais une utilisation "créative" des vides juridiques de la LOFIP. L'angle mort n'est plus une zone délaissée ; il devient un espace stratégique, soigneusement entretenu par ceux qui ont tout intérêt à ce que la lumière du contrôle reste partielle.

La « gouvernance réelle » : l'écart irréductible entre la LOFIP et les pratiques

Pour nommer et théoriser cet écart, la notion de « gouvernance réelle » développée par Jean-Pierre Olivier de Sardan (2014) est indispensable. Ce dernier (2014, pp. 23-45) définit la gouvernance réelle comme l'ensemble des pratiques effectives de délivrance des biens et services publics, par opposition aux normes officielles et aux discours réformateurs. En RDC, la norme pratique officielle est représentée par la Loi relative aux finances publiques (LOFIP) de 2011, un texte d'une grande rigueur technique inspiré des standards internationaux. Mais la « gouvernance réelle » au sein des directions financières est dictée par des « normes pratiques⁴ » bien différentes.

⁴ Le concept de normes pratiques, théorisé par Jean-Pierre Olivier de Sardan (2008, 2021), désigne l'ensemble des règles informelles et tacites qui régulent réellement le comportement des agents publics, par opposition aux normes officielles et aux

Olivier de Sardan martèle que les fonctionnaires évoluent dans un système où les règles informelles sont souvent plus contraignantes que les lois écrites. Cet écart se manifeste par ce que Titeca et De Herdt (2011, p. 215) appellent la « négociation permanente » de l'Etat. La donnée financière n'est pas un fait brut issu d'un logiciel automatisé ; elle est le produit d'une négociation sociale entre celui qui détient l'information (le comptable, l'agent de bureau) et celui qui doit la consolider.

Le contrôle de gestion exercé par l'IGF se heurte systématiquement à cette gouvernance réelle. L'inspecteur des finances arrive avec la LOFIP sous le bras, mais il fait face à des agents qui fonctionnent selon des logiques de rétention d'information (le savoir, c'est le pouvoir) et de solidarité de corps. Le « bricolage statistique » observé à la DEP, où l'on complète des cases vides par des estimations approximatives pour pouvoir rendre un rapport à temps, illustre parfaitement ce divorce. La conséquence pour le contrôle est fatale : l'IGF finit souvent par contrôler des documents qui respectent parfaitement la forme légale, mais qui sont vides de toute substance réelle, car issus d'une chaîne de production de données corrompue par les impératifs de la gouvernance réelle.

Cette gouvernance réelle s'appuie sur une logique de clientélisme bureaucratique qui court-circuite toute velléité de contrôle de gestion moderne. Si une donnée financière est susceptible de compromettre un "parrain", elle est soit omise, soit noyée dans des agrégats flous. L'agent qui produit le chiffre n'est pas un simple technicien neutre, c'est un acteur social qui évalue le risque personnel qu'il prend en révélant une vérité comptable. Le contrôle de l'IGF, perçu comme une intrusion exogène, se heurte alors au mur du silence d'une administration qui se vit comme une communauté de destin face à la menace du gendarme financier.

Par ailleurs, l'écart entre la LOFIP et les pratiques est exacerbé par la précarité matérielle des agents. Lorsque les moyens officiels manquent (absence de frais de fonctionnement, connexions internet payées sur fonds propres), la débrouillardise devient la norme de gestion. Ce "système D" légitime l'usage de circuits informels pour accomplir des tâches administratives. On finit par justifier l'usage de fonds non répertoriés pour "faire tourner la machine", créant une habitude de la double comptabilité. L'IGF, en se focalisant sur la conformité légale, ignore souvent que l'irrégularité est devenue la condition sine qua non de la survie physique des services, rendant la frontière entre dévouement administratif et détournement extrêmement poreuse.

L'édifice théorique ainsi posé permet de comprendre que les dysfonctionnements de la chaîne financière congolaise ne sont ni fortuits, ni purement techniques : ils sont le produit d'un arbitrage permanent entre l'exigence de modernité affichée et les impératifs de la gouvernance réelle. Si le néo-institutionnalisme a permis de décrypter la « mise en scène » de la réforme, et la criminologie de l'économie d'identifier les opportunités délictuelles nichées dans l'informalité, il convient désormais de confronter ces grilles de lecture à la réalité empirique.

Les résultats de notre immersion de deux mois au sein de la DEP confirment que l'efficacité de la « patrouille financière » de l'IGF se brise sur un mur d'incohérences informationnelles soigneusement sédimentées. L'analyse des données recueillies sur le terrain met en exergue quatre piliers de cette architecture du silence. Nous allons démontrer comment la dépendance interinstitutionnelle, la fracture numérique, le biais de validation hiérarchique et l'échec de la vérification croisée ne sont pas de simples "scories" de la transition numérique, mais les instruments actifs d'un « chaos organisé ». Ce sont ces « angles morts », véritables angles de tir pour la délinquance en col blanc, que nous nous proposons de typologiser dans la section suivante.

organigrammes théoriques. Dans un contexte comme celui de l'administration financière en RDC, ces normes ne sont pas de simples déviances individuelles, mais constituent une véritable structure de régulation parallèle, cohérente et partagée. Elles s'enracinent dans une culture de la « débrouillardise » et de la solidarité de corps, où l'agent doit arbitrer en permanence entre la rigueur de la loi (comme la LOFIP de 2011) et des impératifs de survie, de clientélisme ou de redistribution sociale. Ces normes transforment ainsi l'acte administratif en une négociation permanente : le chiffre n'est plus une donnée objective, mais un instrument de pouvoir ou une monnaie d'échange. En fin de compte, la « gouvernance réelle » de l'Etat s'appuie sur ces codes invisibles qui, tout en permettant au système de fonctionner malgré la précarité, créent des angles morts structurels qui vident le contrôle de l'IGF de sa substance.

2. Résultats de l'étude

Cette section expose les résultats empiriques détaillés issus de l'immersion ethnographique de deux mois au sein de la Direction des Études et Planification (DEP). L'analyse se focalise sur la première grande vulnérabilité structurelle identifiée : la dépendance interinstitutionnelle, qui transforme le processus technique de consolidation en un véritable champ de bataille bureaucratique.

2.1. La dépendance Interinstitutionnelle

Le premier constat de terrain concerne la topographie même de l'information financière. La DEP, bien qu'investie d'une mission de centralisation nationale, ne produit aucune donnée primaire. Elle se situe au bout d'une chaîne complexe où les données brutes sont générées par les « régies financières » : la Direction Générale des Impôts (DGI) pour les recettes intérieures, la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA) pour les droits d'entrée et de sortie, et la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations (DGRAD). A ce triptyque s'ajoutent les données de la Direction Générale de la Dette Publique (DGD) et de la Banque Centrale du Congo (BCC).

L'observation participante a révélé que ce « chemin de la donnée » n'est pas une autoroute numérique fluide, mais un sentier escarpé et segmenté. Malgré l'existence théorique de systèmes intégrés, la transmission des chiffres repose encore largement sur des mécanismes manuels ou semi-automatisés. Comme le souligne un agent du service de coopération :

« Le plus difficile, c'est d'obtenir les données dans les délais. On envoie les lettres signées par le Secrétaire Général, mais les retours se font souvent attendre ».

Cette réalité confirme l'analyse de Bierschenk et Olivier de Sardan (2014, p. 56) sur la « fabrication ordinaire de l'action publique » en Afrique, où la logistique défaillante devient la norme de fonctionnement. Le processus de consolidation à la DEP ressemble à un puzzle dont les pièces arrivent de manière asynchrone et dans des formats hétérogènes. Cette fragmentation empêche toute vision en temps réel de la situation budgétaire. Pour l'IGF, cela signifie que la base documentaire sur laquelle s'exerce le contrôle est déjà, par définition, une reconstruction a posteriori et non une photographie fidèle de l'instant. Le chemin de la donnée est donc parsemé de ruptures de flux qui sont autant d'opportunités pour l'altération de l'information financière avant même qu'elle n'atteigne les services de contrôle.

Cette dépendance crée une « asymétrie de pouvoir » inversée. En théorie, la DEP, organe des études et planification, devrait avoir autorité sur les régies. Dans la pratique, ce sont les régies, productrices de la preuve de la recette, qui dictent le rythme. L'immersion a montré que la DEP passe l'essentiel de son temps en posture de « solliciteur », affaiblissant sa capacité d'analyse critique au profit d'une simple activité de compilation de données non vérifiées à la source.

Cette architecture fragmentée favorise la « dilution de la responsabilité statistique ». Lorsqu'une discordance apparaît entre prévisions et réalisations, chaque institution rejette la faute sur l'autre, invoquant des délais de consolidation. Ce flou artistique permanent rend le travail de l'IGF extrêmement complexe : faute d'un système unifié, l'inspecteur ne peut remonter la trace d'un chiffre sans se heurter à l'opacité des interfaces institutionnelles.

2.1.1. Analyse du pouvoir de rétention de l'information comme stratégie de survie bureaucratique

Au-delà des obstacles techniques, l'immersion a révélé que la rétention de l'information est érigée en véritable stratégie de survie. Dans un environnement marqué par l'incertitude budgétaire et les enjeux de positionnement politique, la donnée financière n'est pas traitée comme un bien public, mais comme une ressource privée et un instrument de pouvoir.

Comme le théorisent Titeca et De Herdt (2011, p. 218) dans leurs travaux sur la « gouvernance réelle » en RDC, l'information est une monnaie d'échange. En retardant la transmission d'un rapport ou en ne communiquant que des agrégats flous, une régie financière protège son autonomie de gestion face au regard inquisiteur du pouvoir central et de l'IGF. La rétention devient alors une technique de neutralisation préventive : on ne bloque pas le contrôle, on le prive de sa substance informative.

Cette stratégie s'ancre dans les « normes pratiques » des fonctionnaires (Olivier de Sardan, 2014). A la DEP, l'observation a montré que certains agents de services extérieurs conditionnent parfois la transmission de données à la reconnaissance de leur

importance hiérarchique. « On sait que les chiffres existent, mais ils ne les lâchent pas tant qu'ils n'y sont pas obligés par une pression politique directe », confiait un analyste. La donnée est prise en otage dans des micro-conflits de pouvoir, rendant la chaîne financière structurellement « aveugle ».

Par ailleurs, la rétention sert de bouclier contre la reddition de comptes. En maintenant la confusion dans les statistiques de recettes, les acteurs se ménagent des espaces de liberté pour des arrangements informels. Si la donnée était parfaitement fluide, le « découplage » entre les règles formelles de la LOFIP et les pratiques réelles serait immédiatement exposé. L'opacité est donc une « nécessité systémique » pour la survie des réseaux de délinquance en col blanc greffés sur l'administration.

Le pouvoir de rétention s'exprime également par la complexification des formats. Plutôt que de fournir des fichiers exploitables, certaines entités transmettent des scans de documents manuscrits, obligeant la DEP à une saisie manuelle laborieuse. Ce temps perdu est un temps gagné pour l'irrégularité : plus le délai entre l'opération et sa consolidation est long, plus il est difficile pour l'IGF de mener une « patrouille financière » efficace. L'angle mort n'est donc pas une absence d'information, mais une information rendue intentionnellement illisible.

En conclusion de ce premier thème, la dépendance interinstitutionnelle de la DEP n'est pas qu'un défi de numérisation ; c'est un problème de sociologie politique du chiffre. La rétention est l'arme d'une bureaucratie qui résiste à la transparence pour protéger ses intérêts. Pour l'IGF, cela impose de ne plus seulement auditer les comptes, mais d'auditer les flux de communication, car c'est dans le silence des interfaces que se logent les plus grandes vulnérabilités financières.

2.2. La fracture numérique et géographique

2.2.1. Le contraste Kinshasa/Provinces

L'observation au sein de la DEP a mis en lumière une administration à deux vitesses. Si les bureaux de Kinshasa bénéficient d'un accès (bien que parfois instable) aux outils numériques et à une certaine interconnexion, la réalité des services déconcentrés en provinces est radicalement différente. La fracture numérique n'est pas qu'une question d'équipement, c'est une barrière à la continuité du service public financier.

Le journal de terrain rapporte une scène révélatrice dans le service en charge des études : face à l'absence de rapports provenant de plusieurs provinces pour le bouclage mensuel, un agent explique :

« On attend encore les données de plusieurs provinces. Le Secrétaire Général veut son rapport rapidement, mais on ne peut pas produire quelque chose de fiable sans toutes les données » (Entretien, janvier 2026).

Cette situation illustre ce que Bierschenk et Olivier de Sardan (2014, p. 82) décrivent comme le « morcellement de l'espace administratif ». Kinshasa devient une île de données entourée d'un océan de silence informationnel provincial. En provinces, l'absence de connexion internet fiable et les coupures de courant chroniques obligent les agents à une gestion archaïque. Les rapports d'exécution budgétaire sont souvent rédigés manuellement, puis transportés physiquement ou scannés de manière artisanale lorsque la technologie le permet. Ce contraste crée des « zones blanches » du contrôle : là où le numérique s'arrête, l'opacité commence. Pour l'IGF, cette fracture signifie que le contrôle de proximité en province est infiniment plus complexe et coûteux que celui exercé dans la capitale, laissant des pans entiers de la chaîne financière sans surveillance réelle.

Ce clivage géographique alimente ce que nous pouvons appeler une "féodalité informationnelle". Dans les provinces reculées, le délégué des finances ou le comptable public devient le seul détenteur d'une vérité comptable que Kinshasa ne peut vérifier qu'avec un retard considérable. Cette distance, tant physique que numérique, permet l'instauration de poches d'autonomie financière où les fonds publics sont gérés selon des logiques locales, souvent en dehors des circuits officiels de la Banque Centrale. L'administration centrale, faute de ponts numériques, finit par abdiquer son pouvoir de régulation sur les périphéries, se contentant de valider des chiffres qu'elle n'a aucun moyen de contester.

De plus, cette fracture numérique exacerbe les inégalités de compétences entre le centre et la périphérie. Les agents les plus qualifiés et formés aux nouveaux outils de gestion intégrée (SIG) sont systématiquement concentrés à Kinshasa, tandis que les services provinciaux sont laissés à un personnel parfois moins outillé ou découragé par le manque de moyens. Cette

déqualification technique des provinces renforce l'angle mort : même lorsqu'une donnée est transmise, sa qualité statistique est souvent médiocre, obligeant les experts de la DEP à un travail de nettoyage ou de correction arbitraire qui dénature la réalité du terrain.

2.2.2. L'impact de l'absence d'outils de transmission en temps réel sur la « fraîcheur » de la donnée

L'une des conséquences les plus critiques de cette fracture géographique est la péremption accélérée de l'information financière. En l'absence de transmission en temps réel, la donnée qui arrive à la DEP est déjà une donnée « froide », voire obsolète. Selon Hood et Heald (2006, p. 145), « la transparence n'a de valeur que si elle est opportune ». En RDC, le délai de remontée des données provinciales peut varier de quelques semaines à plusieurs mois.

Cette absence de « fraîcheur » de la donnée neutralise l'essence même de la « patrouille financière » de l'IGF. Le contrôle concomitant suppose d'intervenir pendant que l'opération se déroule ou juste après. Or, avec des systèmes d'information déconnectés, l'IGF intervient souvent sur des faits accomplis depuis longtemps. La donnée « froide » devient un outil de camouflage : elle permet de régulariser a posteriori des écritures comptables qui, au moment de leur exécution en province, n'auraient jamais passé le filtre du contrôle.

L'absence de transmission instantanée favorise le bricolage statistique. Pour satisfaire la hiérarchie à Kinshasa, la DEP est parfois contrainte de procéder à des extrapolations ou d'intégrer des chiffres de l'année précédente pour combler les vides provinciaux. Ce mécanisme, bien que pragmatique, crée un « angle mort » massif : les décideurs et les contrôleurs raisonnent sur des agrégats fictifs qui ne reflètent pas la réalité des caisses de l'Etat en périphérie. Le système d'information se transforme alors en un mirage numérique où la forme du rapport occulte la vacuité du contenu.

Cette péremption de l'information favorise l'émergence d'une criminalité financière de décalage. En jouant sur les délais de transmission, certains gestionnaires malveillants parviennent à masquer des déficits temporaires par des jeux d'écritures circulaires entre différentes caisses provinciales. Le temps que l'information remonte à la DEP et soit analysée par l'IGF, les fonds ont eu le temps d'être déplacés ou "blanchis" dans des circuits informels. L'angle mort chronologique devient un espace de respiration pour la fraude, où l'impossibilité de la vérification instantanée garantit l'impunité des acteurs.

Ce manque de réactivité numérique transforme la planification budgétaire en un exercice de divination. Lorsque les cadres du Ministère des Finances élaborent les prévisions de recettes ou de dépenses, ils se basent sur des réalités provinciales vieilles de plusieurs trimestres. Cet écart temporel rend les prévisions structurellement fausses, ouvrant la porte à des réallocations budgétaires discrétionnaires en cours d'exercice. L'informalité n'est plus alors une déviance, mais une réponse forcée à l'incapacité de l'Etat à voir ce qui se passe sur son territoire en temps utile.

2.3. Le biais de la validation hiérarchique

2.3.1. La sociologie de la signature

L'immersion a permis d'observer que le parcours d'un tableau statistique est avant tout un parcours de validation sociale. Dans l'administration financière congolaise, la validité d'une donnée ne dépend pas uniquement de son exactitude mathématique, mais de la qualité de la signature qui l'accompagne. C'est ce que nous appelons la « sociologie de la signature ». Un chiffre ne devient "vrai" que lorsqu'il est validé par l'autorité hiérarchique compétente, laquelle intègre des paramètres qui dépassent largement la rigueur technique.

Le journal de terrain rapporte des moments de tension lors de la préparation des synthèses pour le Cabinet du Ministre. Un expert technique expliquait :

« Nous faisons le travail technique, mais le dernier mot revient au Chef. Si le chiffre est trop bas par rapport aux objectifs du Ministre, on nous demande de revoir la base de calcul » (Entretien, janvier 2026).

Cette réalité confirme les analyses de Titeca et De Herdt (2011) sur la primauté du politique sur l'administratif. La signature n'est pas un simple acte de certification, c'est un acte politique qui transforme une donnée brute en un discours institutionnel. Cette

prédominance de la signature politique crée un « angle mort » pour l'IGF. En effet, l'inspecteur se retrouve face à des documents officiellement signés et tamponnés, ce qui leur confère une présomption de légalité. Pourtant, la substance technique de ces documents a pu être altérée au cours du processus de validation. La hiérarchie agit comme un filtre qui ne laisse passer que les informations compatibles avec les intérêts du moment, neutralisant la capacité d'alerte des services techniques.

Ce mécanisme renforce le sentiment d'impuissance chez les agents techniques. L'observation a montré une forme de déresponsabilisation : puisque la signature finale appartient au politique, la rigueur dans la collecte initiale est perçue comme secondaire. On assiste à une érosion de l'éthique professionnelle du statisticien au profit d'une culture de la complaisance hiérarchique. Le chiffre devient un objet malléable, une "matière plastique" sculptée pour satisfaire les exigences de la communication gouvernementale plutôt que pour refléter l'état réel des finances.

2.3.2. Le phénomène de « lissage » des chiffres pour correspondre aux attentes des décideurs

Le corollaire de cette sociologie de la signature est le « lissage » systématique des données. Le lissage consiste à ajuster les statistiques pour qu'elles correspondent aux prévisions budgétaires ou aux promesses politiques, évitant de confronter les décideurs à des échecs de mobilisation des recettes. Au sein de la DEP, ce lissage s'opère par des techniques subtiles : modification des périodes de référence, exclusion de certaines contre-performances provinciales ou optimisation des prévisions de recouvrement.

Comme le souligne Olivier de Sardan (2014, p. 112), ces pratiques font partie des « normes pratiques » de l'administration. Le lissage n'est pas forcément perçu comme un acte criminel par ceux qui l'exécutent, mais comme une nécessité de survie administrative pour éviter les sanctions hiérarchiques ou pour préserver l'image de l'institution. Toutefois, d'un point de vue criminologique, ce lissage constitue une altération de la vérité comptable qui facilite la délinquance en col blanc. En présentant une situation financière plus saine qu'elle ne l'est en réalité, on masque les déficits où se logent souvent les détournements.

Le lissage crée une distorsion de la réalité qui rend le contrôle de l'IGF inopérant. Si les chiffres présentés sont artificiellement alignés sur les prévisions, les clignotants d'alerte du système d'information restent au vert alors que la réalité est critique. C'est le triomphe de l'isomorphisme institutionnel décrit par DiMaggio et Powell (1983) : on produit l'apparence de la performance pour satisfaire les "attentes du public" et des bailleurs de fonds, tout en protégeant les circuits de l'informalité.

Ce phénomène de lissage induit une « cécité stratégique ». A force de manipuler les chiffres pour plaire à la hiérarchie, l'administration finit par croire à ses propres fictions statistiques. Le pilotage des finances publiques se fait alors à vue, sur la base de cartes dont les reliefs ont été gommés. L'angle mort n'est plus seulement une zone non couverte par le contrôle, c'est une zone volontairement embellie par le maquillage administratif.

3.4. L'échec de la vérification croisée

3.4.1. Analyse approfondie de l'exemple du secteur minier (les 16,8 milliards d'écart)

L'exemple le plus flagrant et le plus documenté de cette défaillance systémique réside dans le secteur extractif, véritable poumon économique de la RDC. Le rapport de la Cour des Comptes (2023) a révélé un écart abyssal de 16,8 milliards de dollars entre les exportations minières déclarées et les flux financiers réellement captés par le Trésor Public sur une période donnée. Cet écart ne relève pas d'une simple erreur de virgule, mais d'une rupture totale de la vérification croisée.

Dans la "gouvernance réelle" du secteur minier, trois acteurs clés opèrent sans réelle interopérabilité numérique : le Ministère des Mines (qui valide les volumes extraits), la DGDA (qui certifie les volumes exportés) et la DGI (qui doit percevoir l'impôt sur le profit). L'immersion à la DEP a permis de constater que ces services fonctionnent comme des compartiments étanches. Lorsqu'une société minière déclare un volume à la douane, il n'existe aucun mécanisme automatisé permettant à la DGI de vérifier si ce volume correspond à la base imposable déclarée au fisc.

Cet écart de 16,8 milliards est le produit d'un « angle mort de corrélation ». En l'absence de croisement automatique des fichiers, les entreprises et certains agents complices peuvent manipuler les chiffres dans chaque "silo" administratif sans craindre une contradiction immédiate. Pour l'IGF, cet échec est fatal : sa "patrouille financière" arrive souvent trop tard, une fois que les

données divergentes ont été officiellement archivées dans leurs silos respectifs, rendant la reconstitution de la vérité comptable presque impossible sans une enquête de police judiciaire de longue haleine.

Le secteur minier illustre parfaitement comment l'isomorphisme institutionnel (l'existence de codes miniers modernes et de registres officiels) masque une délinquance en col blanc hautement sophistiquée. L'absence de vérification croisée n'est pas perçue comme un manque à gagner, mais comme une liberté d'action pour les réseaux d'influence. La donnée devient alors un outil de dissimulation : on montre à chaque administration ce qu'elle veut voir, tout en sachant qu'elles ne se parleront jamais.

3.4.2. Le cloisonnement des systèmes d'information (Silos)

Le cœur technologique de l'angle mort réside dans le phénomène des « silos informationnels ». Au cours de l'immersion à la DEP, il est apparu que chaque régie financière a développé son propre Système d'Information de Gestion (SIG), souvent avec le soutien de partenaires différents (BCE, FMI, coopération bilatérale). Ces systèmes, bien que modernes individuellement, sont structurellement incapables de communiquer entre eux.

Ce cloisonnement crée ce que Hood et Heald (2006, p. 152) appellent une « transparence segmentée ». On voit très bien ce qui se passe à l'intérieur d'une direction, mais on est aveugle sur ce qui se passe à l'interface entre deux directions. A la DEP, l'analyste qui reçoit les données de la DGI ne peut pas, d'un simple clic, vérifier si ces données sont cohérentes avec celles de la DGRAD. Il doit passer par des demandes écrites, des réunions de coordination et des protocoles de signature qui prennent des semaines, temps pendant lequel la fraude peut s'organiser et s'effacer.

Ce cloisonnement en silos est une opportunité structurelle pour la délinquance économique. Dans un système cloisonné, l'erreur volontaire est facile à camoufler en erreur technique. Un agent peut modifier une donnée dans le système A en sachant que le système B ne recevra l'alerte que trois mois plus tard. Ce décalage technologique est le moteur de l'informalité : il permet de créer des circuits financiers parallèles qui ne sont jamais vus par le système central de planification.

De plus, les silos renforcent le pouvoir de rétention évoqué précédemment. Chaque administration traite son système d'information comme une propriété privée, un bastion qu'il faut protéger contre les incursions du Ministère des Finances ou de l'IGF. L'interopérabilité est vécue comme une perte de souveraineté administrative. Il s'agit de l'illustration de la « gouvernance réelle » de Olivier de Sardan (2014) : la norme officielle prône l'intégration des systèmes, mais la norme pratique impose le verrouillage pour préserver des zones d'ombre indispensables au fonctionnement clientéliste.

Le cloisonnement des systèmes d'information condamne l'Etat congolais à une réactivité nulle. L'IGF, dans sa mission de patrouille financière, se retrouve dans la position d'un enquêteur qui possède les pièces d'un puzzle mais qui n'a pas le droit de les assembler. Tant que les silos ne seront pas brisés par une véritable interconnexion numérique et juridique, le système d'information financier de la RDC restera une collection de miroirs brisés, incapables de refléter l'image fidèle et consolidée du patrimoine de la Nation.

Conclusion

La présente recherche, menée au cœur des rouages de la Direction des Etudes et Planification, a permis de lever le voile sur une réalité administrative complexe, souvent occultée par les discours triomphalistes du contrôle. En mobilisant les cadres théoriques du néo-institutionnalisme sociologique et de la criminologie économique, l'étude a démontré que l'efficacité du contrôle de gestion en République Démocratique du Congo ne dépend pas tant de la force de frappe de l'Inspection Générale des Finances (IGF) que de l'intégrité de la chaîne de production de l'information financière.

Les résultats de l'immersion ethnographique révèlent que l'administration financière congolaise opère dans un état de « stase hybride ». D'un côté, elle cultive un isomorphisme institutionnel sophistiqué, adoptant les parures de la modernité (LOFIP, logiciels de gestion, manuels de procédures) pour s'attirer la légitimité des partenaires internationaux. De l'autre, elle s'ancre dans une gouvernance réelle où l'informalité n'est pas une anomalie, mais le moteur même du fonctionnement bureaucratique. L'analyse a identifié quatre vulnérabilités majeures qui constituent les « angles morts » du contrôle :

1. La dépendance interinstitutionnelle : la DEP apparaît structurellement comme l'otage des régies financières (DGI, DGDA, DGRAD) qui utilisent la rétention d'information comme une monnaie d'échange et une stratégie de survie.
2. La fracture numérique et géographique : le contraste entre Kinshasa et les provinces crée des zones de silence informationnel où la donnée « froide » permet de régulariser a posteriori des pratiques délictueuses.
3. Le biais de la validation hiérarchique : la « sociologie de la signature » transforme le chiffre en un objet malléable, soumis aux impératifs de la communication politique plutôt qu'à la rigueur technique.
4. L'échec de la vérification croisée : le cloisonnement des systèmes en silos étanches permet l'évaporation de sommes colossales, comme l'illustre l'écart de 16,8 milliards de dollars dans le secteur minier, faute d'interopérabilité.

L'IGF se retrouve face à un « chaos organisé ». Elle s'épuise à reconstituer manuellement des données que le système devrait produire naturellement. Tant que ces angles morts persisteront, la « patrouille financière » restera une réaction symptomatique, incapable de traiter la racine du mal : une infrastructure informationnelle volontairement défaillante pour protéger la délinquance en col blanc.

L'avenir de la République Démocratique du Congo ne se jouera pas uniquement dans les tribunaux ou par des sanctions spectaculaires, mais sur le terrain de la souveraineté numérique et financière. La numérisation intégrale de la chaîne de la dépense et de la recette ne doit plus être perçue comme un simple projet technique, mais comme un impératif de sécurité nationale.

La souveraineté financière passe par la reprise en main du « chiffre ». Dans un monde où l'économie se dématérialise, un Etat qui ne maîtrise pas ses flux de données est un Etat qui renonce à sa souveraineté réelle. La numérisation offre une opportunité historique de briser les féodalités administratives et de rendre le contrôle intrinsèque au système. Si chaque transaction est tracée, horodatée et corrélée automatiquement entre les différents services, l'opportunité criminelle s'amenuise mécaniquement.

Cependant, la technologie seule ne saurait être une panacée. Sans une volonté politique de briser les silos et de protéger les techniciens de l'information, la numérisation risque de devenir une nouvelle façade de légitimité, un isomorphisme 2.0. La RDC doit évoluer vers une criminologie de prévention technologique, où l'intelligence artificielle et l'analyse de données massives viennent appuyer l'expertise humaine des inspecteurs.

L'enjeu est de passer d'un Etat qui subit l'information produite par ses régies à un Etat qui pilote ses ressources en temps réel. C'est à ce prix que la RDC pourra transformer son immense potentiel économique en une richesse tangible pour sa population, en faisant de la transparence numérique le socle d'un nouveau contrat social fondé sur l'intégrité et la reddition de comptes. La bataille pour les finances publiques est, au fond, une bataille pour la lumière contre les angles morts de la bureaucratie.

Références

- [1]. Anthony, R. N. (1965). *Planning and Control Systems: A Framework for Analysis*. Boston : Harvard Business School Press.
- [2]. Banque mondiale. (2019). *Rapport sur l'Observation des Normes et Codes (ROSC) – Module Transparence des Finances Publiques : République Démocratique du Congo*. Washington, D.C.
- [3]. Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain (4e éd.)*. Paris : La Découverte.
- [4]. Bierschenk, T., & Olivier de Sardan, J.-P. (2014). *Etats en crise : La fabrication ordinaire de l'action publique*. Paris : Karthala.
- [5]. Chabal, P., & Daloz, J.-P. (1999). *Africa Works: disorder as political instrument*. Bloomington: Indiana University Press. (pp. 75, 112, 134).
- [6]. Cour des Comptes. (2022). *Rapport annuel d'activités 2022*. Kinshasa : Cour des Comptes de la RDC.
- [7]. Cour des Comptes. (2023). *Rapport d'audit de la gestion de la dotation de 0,3% minimum du chiffre d'affaires des entreprises minières*. Kinshasa : Cour des Comptes de la RDC.

-
- [8]. DiMaggio, P. J., & Powell, W. W. (1983). The iron cage revisited: Institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields. *American Sociological Review*, 48(2), 147-160.
- [9]. Foucault, M. (2004). *Sécurité, territoire, population*. Cours au Collège de France (1977-1978). Paris : Gallimard/Seuil.
- [10]. Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*. Chicago : Aldine.
- [11]. Hood, C., & Heald, D. (Éds.). (2006). *Transparency: The key to better governance?* Oxford : Oxford University Press.
- [12]. Kienge-Kienge, R. (2011), *Le contrôle policier de la délinquance des jeunes à Kinshasa. Une approche ethnographique en criminologie*, Louvain-la Neuve/ Kinshasa, Academia-Bruylant / Editions Kazi.
- [13]. Olivier De Sardan, JP (2008), *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant.
- [14]. Olivier De Sardan, JP (2021), *La revanche des contextes : Des mésaventures de l'ingénierie sociale en Afrique et au-delà*. Paris : Karthala.
- [15]. République Démocratique du Congo. (2011). Loi n° 11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques (LOFIP). *Journal Officiel*.
- [16]. Simons, R. (1995). *Levers of Control: How Managers Use Innovative Control Systems to Drive Strategic Renewal*. Boston : Harvard Business School Press.
- [17]. Titeca, K., & De Herdt, T. (2011). Real governance beyond the 'failed state': Negotiating education in the Democratic Republic of the Congo. *African Affairs*, 110(439), 213-231.